CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance par sémestre; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'on ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, un mois avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque annonce, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les marchands et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnie d'Assurances et autres institutions publiques, $80. les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80.

Les ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double prix des annonces ordinaires et d'avance.

UNE DÉDUCTION de 25 pour cent sera faite aux encanteurs, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles, et de dix pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et terrains, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, &c. &c. &c., seront portées en compte séparé et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de tabac sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

A VENDRE—Le bateau à vapeur **Chief Justice Marshall**, portant 1100 balles de coton, et ayant une des meilleures machines qui existent, est en très bon ordre et prêt à faire des voyages. S'adresser à
STERNS & Co,
23 mars — 28 et 29, Nouvelle Levée.

Pour les ports des E.-Unis.

POUR NEW YORK—Le bon brick de 1ère qualité, fin voilier COMET, capitaine Dickinson, ayant toute sa cargaison engagée, partira sous peu: pour passage seulement s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
28 av — 14 rue Bienville.

POUR NEW-YORK.
Le brick SPY, capitaine Doane, désire 150 barils sur le pont et peut prendre 4 à 5 passagers ayant de bons accommodations. S'adresser pour fret ou passage à — BAILEY & ABBOTT,
27 av — 14, rue Bienville.

POUR BALTIMORE—Le bon brick CAZENOVE, capitaine Corey, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
28 av — 14, rue Bienville.

POUR SAVANNAH—Le brick KENTUCKY, capitaine Hatch désire 100 barils pour compléter son chargement. S'adresser à
L. D. C. WOOD
4 av — 22, rue Poydras.

POUR BALTIMORE—Le brick EXCELCY, capitaine Walken chargement, peut prendre 150 barils et partira sous peu de jours. S'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
25 mars — rue Bienville no 14.

POUR BOSTON—Le brick supérieur A. 1 PARAGON, capitaine Bour partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
L. H GALE,
21 mars — rue de la Commune no 93.

POUR BOSTON.
La belle goëlette **Willows**, capt. Hopkins, est en chargement pour le port ci-dessus, et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
L. H GALE,
17 mars — Rue de la Commune, No 93.

POUR PORTSMOUTH—Le fin voilier barque **Damariscotta**, capitaine Scrson partira incessamment. S'adresser pour passage seulement à — BAILEY & ABBOTT,
15 mars — 14, rue Bienville.

Pour les ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—La barque A1 **Tiberius**, fin voilier, capitaine Lewis, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour passage seulement ayant de beaux emménagements s'adresser à
BAILEY & ABBOTT.
8 mai — 14 rue Bienville.

POUR LIVERPOOL.
Le navire bien connu, **Arkansas**, capitaine E. S. Dennis, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. S'adresser pour passage seulement à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à
FRANKIN & AMES,
5 mai — rue du Canal, No 55.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire A1 **Franklin**, capitaine Jourdan, partira sous peu. Pour passage s'adresser à
LEVI H GALE,
5 mai — 93, rue de la Commune.

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE, passage seulement.—Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, CAROLINE, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à
3 mai — J. PRATS & FILS.

POUR CURAÇOA, passage seulement.—La goëlette ANA CELESTINE, capitaine Horn, ayant tout son fret engagé, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à bord ou à — 3 mai — J PRATS & FILS.

POUR LA HAVANE—Le brick OTRANTO, capitaine Landon, va être sous peu pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à — 26 av — R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le beau brick paquebot ST. LOUIS, capitaine Cooper, Smith, partira sous peu, pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
26 av — R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—La goëlette fine voilière HERO, capitaine Colesworth, désire 200 barils pour compléter son chargement, s'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord ou à — 26 av — R. GRONING & C°.

Vendre. Louer ou Fréter.

A FRETER POUR TRIESTE—Le beau navire neuf DILIGENTE, du port de 400 tonneaux. S'adresser à
DUSSAUT FILS aîné,
21 av — 77, rue St Louis.

A FRETER—La belle goëlette WANIER, capitaine Miller, désire 800 balles, s'adresser à — E. & J. ANDREWS,
25 mars — rue du Gravier no 24.

ON DEMANDE.
On demande un bâtiment tirant peu d'eau, pour charger dans le port du golfe du Mexique. S'adresser, rue Bienville No. 47 à
24 mars — J ROBERT & Co.

DEMANDE.
On demande de suite, un bâtiment pour Philadelphie, de 200 boucauds de sucre.
W. G. HEWES & Co.
10 m — Rue Poydras, No. 34.

A FRETER—La belle goëlette MINERVE, fin voilier, portant 500 balles et tirant seulement 5 1/2 d'eau. S'adresser à
JAMES REED & Co,
3 av — rue Royale no 3519.

A LOUER—Une belle maison, rue du Canal, les meubles sont neufs, et on les louera avec la maison à un bon locataire, ou vendra à un prix raisonnable. S'adresser pour renseignements à — ROBINSON & Co.
3 mai—1m — rue du Camp, no 45.

A LOUER—Un appartement sur la rue, pour tenir un office, au second étage du magasin No. 38, rue du Camp. S'adresser sur les lieux à — 1er mai — JOHN CROSBY.

Maison garnie à louer à Biloxi. Si elle n'est pas louée, le propriétaire prendra quelques pensionnaires. S'adresser rue Bourbon, No 21. — 22 av—2m

AVIS.
L'HOTEL DE MADISONVILLE, situé dans la ville de Madisonville, étant maintenant ouvert pour la réception des pensionnaires, et sous la direction de M. J. R. Hamilton dernièrement de Covington. Sa situation et ses avantages sont trop bien connus pour en faire l'éloge. C'est assez de dire que l'Hôtel, sera très bien tenu et que les conforts seront meilleurs qu'elles n'en ont été jusqu'à ce jour.
J. K. HAMILTON

EN magasin et à vendre—150 barillets et 20 barils de saindoux en feuille; 1500 boisseaux maïs en bon ordre pour embarquement; 40 boucauds de sucre, [illegible] huile de castor, 50 barils marqué De Bis [illegible]
HEFFORD & SORGENFREY,
11 mai — rue Poydras No. 18.

VIN de Champagne—A vendre par le soussigné, 78 paniers vin de Champagne [illegible].
A CHOPARD 35 rue de Chartres.

POTERIE.—En débarquement du bateau à vapeur Brunswick, et à vendre par les soussignés, 15 [illegible] chapeaux cheveux.
16 mai — YORKE FRERES, 65 rue du Camp.

IL a été perdu un billet tiré par James Innerarity, datée de Mobile 16 janvier, 1837, à 90 jours, pour la somme de $.915, 92, à l'ordre de Messrs. Mc Lean, Hagan & Co. et endossé par eux à l'ordre des soussignés. Le dit billet a été envoyé par la malle, lequel n'a pas été reçu; le payement en étant arrêté, ceux qui la trouveront le rendra un grand service, en le remettant à — 16 mai — M. de LIZARDI et Co.

BATISTE imprimée pour chemises. Reçue par les derniers arrivages, un assortiment de batiste imprimée par ce dessus, convenable pour faire des chemises. Encoignure des rues de Chartres et Conti.
16 mai — E. LEFEBVRE & FRERE.

DENRÉES du pays, reçues en paiement des bordereaux de marchandises vendues aux habitans ou négocians de la campagne, par
PEET & NORTH,
[illegible]

70 BARILS [illegible] en débarquement entre les rues Toulouse et St [illegible] à vendre par — R BRUGIER

EN débarquement de la barque Joséphine, venant de Philadelphie, et à vendre par le soussigné, un assortiment complet de Drogues et Médecines, parmi lesquels se trouvent:
De bolites à ventouses complètes;
De Trousses d'instrumens de chirurgie;
De Lancettes d'Evan;
De Bandages de Marsh;
Des do à pomme d'ivoire;
Des do en os, &c.
A. A. PEYCHAUD,
29 mars — 182, rue Royale.

A VENDRE ou à échanger pour des fruits du pays 120,000 cigarres de la Havane, de la meilleure qualité et 23 caisses de fruits assortis en conserve,— S'adresser, rue Hôpital, no 14, chez M. Calirjas.
23 mai—6

VENTES PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS

SUCCESSION DE WRIGHT—Vente par le régisseur des testamens—Lundi [illegible] juin mil huit cent trente sept, à midi à l'A[illegible] Banks, rue des Magasins entre Natchez et G[illegible] en vertu de deux ordres de vente rendus par l'hon[orable] cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, l'[un] en date du trois avril mil huit cent trente sept, [l'autre] du quatre mai, mil huit cent trente sept, [j'exposerai] en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Walker W. Wright décédé, et [de Mme] Elisabeth McKee, les propriétés foncières ci-après décrites.

1er. Deux certains lots de terre situés dans la ville de Lafayette, paroisse Jefferson, dans l'îlet compris par les rues Jackson, Fulton, Philip et Rousseau, et désignés par les numéros douze et treize, sur un des plans faits par Benjamin Buisson, voyer de la dite paroisse, et déposé en l'étude de Hilary Breton Cenas, notaire public de la Nouvelle Orléans, pour recourir (le dit plan marqué No. 1.) lesquels lots sont contigus et mesurent chacun, trente et un pieds, cinq pouces et demi de face à la dite rue Jackson sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2me. Un autre lot de terre situé dans la ville de Lafayette, paroisse Jefferson, dans l'îlet compris par les rues Philip, Chippewa, Jackson, et Fulton, et désigné par le numéro dix-huit, sur le susdit plan, mesurant trente-trois pieds trois pouces de face à la rue Philip, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ces trois lots seront vendus ensemble.

Conditions —L'acquéreur payera comptant la somme de quinze cent trente-neuf piastres et cinquante sous, se chargera du paiement d'un billet de quinze cent trente-sept piastres et cinquante sous, qui échéra le onze mars mil huit cent trente huit, faisant partie du prix d'achat de la dite propriété, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Un autre lot de terre situé dans la ville de Lafayette, paroisse Jefferson, et désigné par le numéro trois, sur un des plans dressés par B. Buisson, et annexé à un acte de partage et compromis entre William Jones et sa femme, et les héritiers de William Cecil, de la paroisse Jefferson, passé pardevant H. B. Cenas, notaire public, à la Nouvelle Orléans, en date du 7 février 1835, lequel lot de terre mesure cent cinquante pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces, et face à une rue projetée non encore nommée.

Conditions —L'acquéreur payera cent cinquante-deux piastres comptant, et se chargera du payement d'un billet donné en partie du prix d'achat de la dite propriété, et qui échéra le onze mars mil huit cent trente-huit, et la balance à un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Tout le tiers indivis de l'ilet, situé au faubourg Ste. Marie de cette ville, borné par les rues de la Commune, Villeré, Jackson, et Robertson, mesurant au pied américain, deux cents cinquante neuf pieds huit pouces de face à la dite rue de la Commune, trois cent quatre vingt onze pieds un pouce face à la rue Villeré, deux cent cinquante cinq pieds neuf pouces face à la dite rue Jackson, et quatre cent trente six pieds onze pouces face à la dite rue Robertson; le tout conformément à un plan du dit îlet, fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du trois mai mil huit cent trente cinq, et annexé à un acte de vente de la succession de feu James Fiérot frères, passé par devant Félix de Armas, notaire public de cette ville, le vingt-neuf avril mil huit cent trente cinq; ce dit tiers indivis étant le même que le dit feu W. W. Wright, a acquis par sixièmes indivis de Messrs. Wm H. Ker et L. L. McCoy par acte du neuf juin mil huit cent trente six, au rapport de H. B. Cenas, notaire public de cette ville.

Conditions de la vente: l'acquéreur payera trois mille piastres comptant, et assumera le paiement de deux billets de quinze cents piastres chaque, payables le neuf juin mil huit cent trente sept, et assumera également le paiement de quatre billets, que le défunt s'est obligé de payer dans l'acte de vente à lui passé pour la somme de dix sept cent vingt deux piastres et vingt deux cents chaque, dues le douze novembre mil huit cent trente cinq et payable à deux et trois ans de leur date, et la balance à un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, régisseur des testamens.

Les actes de vente seront passés pardevant Jules Mossy, aux frais des acquéreurs — 6 mai

SUCCESSION de Wogan—Vente par le régisseur des testamens—En vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 mai 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan le jeudi, 22 juin 1837, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feu John Wogan, les esclaves suivants, savoir:

WATT, nègre américain, depuis longtemps dans le pays, âgé d'environ trente deux ans, nègre de confiance, bon sujet.

JOE, âgé de trente cinq ans, nègre américain, bon sujet, bon à tout.

LOUIS, nègre américain, âgé de trente huit ans, environ, bon nègre et piocheur.

TOM, nègre américain, âgé d'environ vingt-huit ans, bon à tout.

ANTHONY, griffe, âgé d'environ vingt huit ans, bon à tout.

CONDITIONS DE LA VENTE—Les dits esclaves payables en deux égaux en tout janvier 1838 et en tout janvier 1839, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, sous la condition que en cas de non paiement à leur échéance, les dits billets porteront un intérêt à dix pour cent l'an, cette clause néanmoins ne pourra être interprétée de manière à accorder aux acquéreurs de plus longs termes que ceux ci-dessus stipulés.
W. F. C. DUPLESSIS régisseur des testa.

N. B. Les actes seront passés aux frais des acquéreurs pardevant Louis T. Caire, notaire public.
19 mai

COUR DES PREUVES.—Attendu que Levi S. Parmly a présenté une requête à la cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, afin d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu William S. Barton décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
19 mai — Régistre des Testamens.

Ventes par le Shérif.

Lewis Clausen et autres, contre Joseph E. Tourné

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, et du consentement des parties, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis en cette ville, le samedi, le 27 mai, à une heure de relevée.

La propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir:

Le bateau à vapeur le Mehateur, ensemble avec ses agrès, apparaux, ameublement, &c., le dit bateau est actuellement dans ce port.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No. 5, sur un plan annexé à une vente de Joseph J. B. Poyfarré à S. Livermore, passé pardevant C. Pollock, notaire public, de cette ville, le 23 mai 1831.

Le dit lot (mesure anglaise) mesure 25 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poyfarré et Duplantier, sur une profondeur de 135 pieds 10 pouces sur le côté de la ligne qui le divise du lot No. 6, et 125 pieds 9 pouces et 9 lignes sur le côté qui le divise du lot No. 4, et 26 pieds 7 pouces sur la ligne en profondeur qui le divise du lot No. 8.

Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos. 8 et 9, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté du 11 mai 1824, et annexé à un acte de vente des syndics des créanciers de C. F. Vinguer à P. L. Dufourg, passé pardevant Félix De Armas, notaire public, le 19 juillet 1824.

Les dits deux lots de terre, sont contigus et mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Foucher et 23 pieds 8 pouces dans le fond, borné d'un côté par le lot No 7 sur la ligne qui le divise du lot No. 8, mesure 121 pieds 8 pouces sur l'autre côté par le lot No. 10, et sur la ligne qui le divise du dit lot No. 9, qui mesure 108 pieds 8 pouces, et la ligne qui divise entre les dits lots Nos. 8 et 9, qui mesure 115 pieds 3 pouces, le tout mesure française.

Lesquels lots furent achetés par le défendeur Tourné, des syndics de J. M. Martinsteen, par un acte passé pardevant H B Cenas, notaire public, le 5 mai 1835, et le lot No. 5, le premier décrit fut acheté par le dit Tourné de la succession de Alfred Moore, par un acte pardevant Théo. Seghers, notaire public, le 8 février 1834.

Les propriétés mentionnées ci dessus seront vendues aux conditions, savoir:

Pour la somme de $6695 actuellement dues avec 10 pour cent d'intérêt, du 31 janvier dernier jusqu'à parfait payment, $3 50 frais de protêt.

De plus, la somme $6791 50 dues et payable le 14 mai 1837, et de plus, la somme de $6500 due et payable le 4 août prochain 1837.

Les deux dernières sommes portant un intérêt de 10 pour cent, la première du 1er et 4 mars dernier, et la seconde du 1er et 4 juin prochain, 1837, ensemble avec les frais du procès.
15 mai — FRED. BUISSON, shériff.

L. T. Deleri contre ses créanciers.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis en cette ville, le samedi le 10 juin prochain, à une heure de relevée.

Une certaine esclave nommée Phillis et son enfant, abandonné par le dit failli à ses créanciers.
Conditions comptant.
6 mai — FRED. BUISSON, shériff syndic.

J. B. F. Giquel agent de J. B. Giquel, contre Marie Josephine Rey, f. c. l.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu, à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis en cette ville, le vendredi le 9 juin prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Marigny, à l'encoignure des rues d'Espagne et Amour, faisant partie du lot No. 278, sur un plan du dit faubourg. Le dit lot mesure vingt neuf pieds 4 pouces de face à la rue d'Espagne et soixante pieds de profondeur faisant face à la rue d'Amour, avec les améliorations qui s'y trouvent. Saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions comptant.
5 mai — FRED. BUISSON, shériff.

Thomas et Stump contre F. P. Wood capitaine, et les propriétaires du bateau à vapeur le Memphis.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres, en cette ville, le mardi, le 6 juin prochain à une heure de relevée.

Le bateau à vapeur Memphis, sa machine, son ameublement etc.
Conditions comptant.
4 mai — FRED. BUISSON, shériff.

John Carr, contre la compagnie du chemin à coulisse de Nashville et la Nouvelle Orléans.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu au bureau du shériff, rue Condé no 1, le mardi le 30 mai, à 5 heures de relevée.

Neuf tombereaux saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions comptant.
18 mai — FRED. BUISSON, shériff.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—Le prix de la farine fraiche est aujourd'hui de $9 12 et 1/2 par baril; d'après le tarif, les boulangers donneront pendant la semaine prochaine, à partir du lundi, 22 du courant 33 onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin devront peser 25 pour cent en sus, c'est à dire 41 1/4 onces.
22 mai — DENIS PRIEUR, maire.

Whiskey de Monongahela—76 barils whiskey de Monongahela; 15 do vieille eau de vie de pêche; 1 pipe genièvre de Hollande, en magasin et à vendre par
GALLWEY & BOUDOUSQUIE,
22 mai — 31, rue de la Commune.

SUCRE—60 boucauts en magasin, à vendre par
GALLWEY & BOUDOUSQUIE,
22 mai — 31, rue de la Commune.

SAINDOUX—10 barils saindoux, à vendre par
[22 mai] — G. DORSEY.

JAMBONS et épaules à vendre par
G. DORSEY,
22 mai — 44, Nlle. Levée.

AUX AMATEURS—Reçu par les derniers arrivages du Havre, une petite provision de Truffes de Nérac, se composant de patés de foie gras, de perdreaux, de lièvres &c. à vendre par
26 av — J E LOREILHE, au. Royale & Dumaine

Avis de Banques et de Comp.

AVIS—Les livres de souscription au canal de navigation du Lac Borgne seront ouverts le 20 de ce mois au bureau de M. P. J. Tricou, rue St. Louis, entre Bourbon et Royale, sous l'inspection de MM. P. J Tricou et La Duvigneaud.
Par ordre des commissaires.
6 av — DUVIGNEAUD, secrétaire.

COMPAGNIE DE L'HOTEL DE LA BOURSE ET DES BAINS
IL a été arrêté par la direction, que le payement des actions se feront comme suit:
Un 10me comptant, et pour la balance les actionnaires fourniront leurs billets pour un vingtième chacun, payables de 4 en 4 mois, endossés à la satisfaction de la direction.
Par ordre de la direction.
J. B. S. ST. AMAND,
15 mars — Secrétaire protem.

Compagnie de l'Hotel de la Bourse et des Bains.

EN vertu d'une résolution des directeurs, les livres de souscription au fonds capital de cette compagnie seront ouverts pendant quinze jours (les dimanches exceptés,) à dater du 15 de ce mois, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 P. M. dans la salle du conseil de la 3me municipalité, sous la surveillance de deux des directeurs.
Par ordre de la direction,
J. B. S ST. AMAND,
10 mars — Secr. pro tem.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque Commerce. — 3 nov

Marchandises d'été.

J. Lereché a reçu par les derniers arrivages du Nord, les marchandises suivantes, qu'il offre de vendre à bon marché à son magasin No. 20, rue de Chartres entre Douane et Canal.

Shalles 6/4 et 7/8 en gaze lisse uni pour deuil,
Mouchoirs de batiste imprimé,
Mouchoirs de fil blanc pour homme et pour enfant,
Bas de soie noirs anglais, qualité supérieure,
Bas de coton blancs anglais, fin et superfins,
Chaussons de coton blancs,
Toile de Paris,
Ouvré en file fin et superfin,
Blondes et dentelle de fil,
Tarl tane fine et superfine,
Mousseline blanche à carreaux pour robe,
Mousseline pour mousquaire diverses qualités,
Bonbécru, en fil pour mousquaire,
Mousselines damassées, pour rideaux par double pièces,
Percale blanche, 4/4 et 5/4, et bobinet blanc,
Boutons de nacre superfin et épingle,
Demides mille raies et coton en corde,
Parrasols noirs et fantaisie,
Serviettes en fil avec une raie rouge,
Toile grise écru, et batiste écrue,
Etamine verte; gaze verte pour voile,
Bandes de mousseline brodées,
Jupons brodés et corsets,
8 mai

GANTS—Reçu et à vendre par les soussignés, un fort assortiment de gants de couleur bien assortis pour dames et pour hommes
E LEFEBVRE & Frère,
8 mai — en Chartres et Conti.

WISKEY de Monongahela, 76 barils wiskey Monongahela, 14 do eau de vie, 2 pipes et 63 caisses l'une et deux douzaines de vin de Madère de l'Inde, 16 paniers de Champagne des marques de Unicorn et Joly en magasin à vendre par
8 mai — GALLWEY & BOUDOUSQUIE,
rue de la Commune, No. 31

LIQUEURS du pays—100 barils eau de vie; 50 do genièvre à vendre par — QUARLES Jr.
8 mai

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses pratiques qu'il vient de recevoir par le navire Olympia du Havre, une quantité de redingotes en mérinos de différentes couleurs, de en drap d'été, ainsi que des gilets de piqué blancs et en couleur, et en satin noir; le tout à la dernière mode.
LOUIS A. BARBARIN,
8 mai — 103, rue de Chartres.

CHAPEAUX de Russie — Les soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de chapeaux de Russie pour hommes, très légers pour l'été et des meilleures formes; aussi des chapeaux de soie et de castor, à vendre rue de Chartres no 10, par
3 mai — J. EVANS & Co.

MAQUEREAUX—151 barils nos 1 et 2, 200 2 demi barils no 1, 2, 150 do 1/4 no 1, 2, Vin de Champagne, 150 paniers, fromage, 20 barils et 5 caisses en débarquement, à vendre par
3 mai — R H WHITE

WHISKEY de Monongahela—77 barils vieux whiskey de Monongahela, 14 barils eau de vie de pêche, 1 pipe genièvre de Hollande, 1 do eau de vie en magasin et à vendre par
GALLWEY & BOUDOUSQUIE,
1er mai — 31, rue de la Commune.

VINS—2 pipes et 63 caisses madère des Indes Orientales de 1 & 2 douzaines chaque, 16 paniers champagne des marques (Unicorn et Joly), en magasin et à vendre par
GALLWEY & BOUDOUSQUIE,
1er mai — 31, rue de la Commune.

DOCTEUR EASTON, accoucheur, no 57, rue des Magazins, au-dessus de l'Arcade, résidence no 33, encoignure Bourbon et Douane.

Références: Dr Valentine Mott, A. Webster, M. D. } New York; C. A Luzenberg M. D. N. Orléans
8 av

AVIS.
LES tableaux d'assessement des 2ème et 4ème districts de la 3e municipalité seront exposés pendant dix jours, au bureau du trésorier, à l'encoignure des rues Victory et Champs Elysées. Les contribuables des deux districts pourront y faire des corrections, s'il y a lieu, pendant ce terme ci-dessus prescrit.
Nouvelle-Orléans le 28 avril 1837.
S. St AMAND,
L. GUERIN, } Assesseurs.
28 avril — J. B. GIQUEL

RECU et à vendre par les soussignés, un fort assortiment de lingerie, consistant en cols, chemisettes, mousseline et batiste, bonnets pour dames et pour enfans, robe Jaconat et mousseline, châles, schalls, brodés, mantelets, mouchoirs, un assortiment de mousselines et jaconats blancs, cloches de toutes couleurs, cotons pour robes, aussi un nouveau assortiment de mousseline, riches pour robes.
27 av — E. LEFEBVRE & Frère

Ventes pour du Comptant.

COMME nous sommes décidés de nous retirer des affaires, nous offrons à vendre nos très grand assortiment de marchandises sèches, à des prix réduits pour du comptant, aux marchands en campagnes, habitans. Les marchands en détail et les dames, etc. trouveront à faire de bonnes affaires, nous les invitons donc à venir visiter notre magasin. Nous offrons à bonne un magasin. Notre bureau sera toujours au même endroit, rue de Chartres No. 19.
19 av — ANDREWS & BROTHERS

UN jeune homme désire trouver une place comme commis marchand dans un magasin de marchandises sèches. Il a de l'expérience et a fait des affaires dans le Nord, l'Est et le Sud comme commis du dehors; il connait particulièrement la ville, et peut donner de bons renseignemens. Un mot adressé à B au bureau de l'Abeille, recevra de suite une réponse.
21 mars

MESSRS. SMITH & ALLEN, s'étant établis dernièrement dans la ville de Hampton, Texas pour y établir une maison de commission, informent le public et leurs amis qu'ils ont bâti un grand magasin, et qu'ils sont prêts à exécuter toutes les affaires qu'ils auront leur être confiées. Pour les renseignements, chez — JAMES REED & Co.,
THOS. TOBY & Brothers,
29 mars — TURNER & WOODRUFF

BOIS ET CHARBONS—Le soussigné a réduit le prix du chêne et du frêne à $3 la corde, les hôtels et les maisons publiques continueront à jouir de leur premier privilège, il leur sera fait une déduction sur le prix ci-dessus.

700 barils de Charbon à vendre au prix ordinaire charbon anglais à 3 piastres le baril par
W. E. & R. MURPHY,
15 mars — Rue du Bassin, no. 132.

RUE BOURBON, No. 327.
INSTITUT
Polyglotte, Scientifique et Industriel.
Directeur: H. MAGNIN,
PROFESSEURS ES LETTRES ET ES SCIENCES.
(Extrait du Prospectus général.)
Objets de l'Enseignement.

Lecture, Ecriture, Ortographe; Grammaire générale;—Grammaires particulières; Langues anciennes: Hébreu, Grec, Latin;—Langues modernes: Anglais, Français, Espagnol;—Précis d'Histoire Ancienne; Romaine, Moyen-âge et Moderne;—Abrégé de Géographie;—Elémens d'Astronomie;—Rhétorique;—Philosophie;—Littérature;—Comptabilité.—Tenue des livres:—Droit commercial;—Mathématiques: Arithmétique, Algèbre élémentaire, Géométrie, Géométrie analytique, Algèbre supérieure, Analyse appliquée aux trois dimensions, Calcul différentiel et intégral, calcul des différences;—Géométrie de l'arpentage et Géodésie pratique:—Principes du Dessin et du Lavis de la carte topographique;—Elémens de Mécanique; Dessin des machines; Alphabet de physique et de chimie;—Petit cours de Physiologie et d'Histoire naturelle

HONORAIRES.
Depuis $4 jusqu'à $12 par mois.
ECOLE DU SOIR,
Depuis 6 heures du soir jusqu'à 9
H. MAGNIN tient ouvert un *cours spécial* pour les jeunes qui se destinent aux professions commerciales et industrielles. — 7 jan

LE soussigné offre en vente les marchandises suivantes, convenables pour le Mexique, à la consommation du pays, reçues du Havre, par le Lafayette:
Indiennes;
Do. à rouleaux;
Etoffes, soie et coton pour gilets
Casimirs,
Draps français;
Mouchoirs de soie façonné,
Do. Balasor;
Satinets blancs;
Plus: 500 paniers Champagne de diverses marques
23 fev — FRED. CHEVREMONT.

BINOCHE frères reçoivent par le navire Vaillant et les derniers arrivées, un assortiment de marchandises, telles que souliers pour dames, jaconas imprimés, ombrelles, satin et autres. écharpes, fichus fougères et autres articles qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, No 133 rue Royale, entre Toulouse et St Louis — 27 av

No. 25, rue de Chartres, EN GROS ET EN DETAIL.

LE soussigné à l'honneur d'informer qu'il met en vente un superbe assortiment de mousseline française des plus à la mode. Leur qualité supérieure et le beau choix des dessins, assurent un prompt débit.

Aussi, en magasin, un bel assortiment de soie et autres que l'on offre au prix comptant plutôt de risquer de les garder toute la saison. Ceux qui en ont besoin feront bien de venir. Outre la grande quantité de marchandises qu'il a en magasin, il reçoit toutes les semaines des objets de fantaisie par toutes les importations de l'Est.

Les marchands de la ville et autres feront bien de visiter le magasin avant de faire leurs emplettes.
6 avril — [illegible] PLANT

DES marchandises du pays sont reçues en paiement pour des billets, marchandises à vendre aux habitans, ou aux marchands de la campagne, par
PEET & NORTH,
15 mai — No 13 rue de Chartres

EN débarquement du Général Foy, et à vendre par les soussignés.
145 caisses Bourgogne Chambertin,
5 do Hermitage 1ere qualité,
50 barils Vinaigre, double clarifié.
11 mai — H. PALOC & DUFOUR, 58 rue Conti

MOUSSE—19 balles belle mousse en magasin, et à vendre par — A. CAPDEVIELLE & CO.
11 mai — rue Toulouse No 19.

50 TIERCONS sucre, saindoux, barricots, beurre, 300 barils mess et prime porc, à vendre par — G. DORSEY.
11 mai — 44, Nouvelle Levée.

SEL—1500 sacs de 4 boisseaux de gros sel, non débarqués, à vendre par
BAILEY & ABBOTT,
4 mai — rue Bienville no 14

TRAITES sur Londres, Paris et Baltimore, à vendre par — 18 av — [illegible] LAUDON & Co.

VENTES PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS

SUCCESSION DE LOUIS FOUCHER—Vente par le Régisseur des Testamens—Samedi le troisième jour de Juin mil huit cent trente sept, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres. En vertu d'un jugement rendu le 21 Mars 1836, par la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, dans le procès numéro neuf cent quatre-vingt quatorze (994) sous le titre de: " succession de Louis Foucher—Marie Azélie Saulet contre les héritiers de L. Foucher," et aussi en vertu d'un Ordre de la dite Cour des Preuves, en date du 6 Octobre 1836; j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la communauté qui a existé entre feu Mr Louis Foucher et la Dame Marie Azélie Saulet, sa veuve, les esclaves et biens fonds suivants, savoir:

ESCLAVES.

1. **Marie Louise**, négresse créole, âgée d'environ trente-six ans, bonne cuisinière un peu blanchisseuse bon sujet, avec son enfant nommé Davis âgé de 3 ans.

2o. **Charles**, nègre africain âgé de trente-six ans, nègre de champ.

3o. **Célestin**, nègre créole, âgé de vingt deux ans, charretier, un peu jardinier

4o. **Henri**, nègre créole, âgé de vingt un ans, bon presque à tout.

5o. **Auguste**, nègre créole de vingt sept ans, bon cocher et palfrenier, domestique de premier ordre.

6o. **Victor**, nègre Américain, âgé de dix-sept ans, domestique de maison.

7o. **Joséphine**, griffonne créole âgée de seize ans, couturière, domestique de maison, et son enfant Carmélite de sept mois.

8o. **Anna**, mulâtresse Américaine âgée de quarante ans, bonne couturière.

9o. **César**, nègre créole fils de Marie Louise âgé de seize ans, domestique de maison.

10o. **Ellick**, nègre Américain, âgé de vingt cinq ans, bon manœuvre.

11o. **Zélime**, négresse Africaine âgée de cinquante un ans, blanchisseuse.

BIENS FONDS.

1o. Les quatre cinquièmes (l'autre cinquième étant la propriété paraphernale de Mme. veuve Louis Foucher) d'un islet complet situé au faubourg Saulet désigné par le no. 14, renfermé entre les rues Estelle, Constance, Melicerte et Annonciation; avec les bâtisses qui s'y trouvent.

2o. Un demi terrain rue Royale entre les rues St Philippe et Dumaine, ayant trente pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur, sur lequel se trouve une maison en briques au rez de chaussée et une cuisine à étage; les dites bâtisses en mauvais état.

3o. Les Bâtisses qui se trouvent sur un terrain désigné par le No. 1 de l'islet 18 situé au faubourg Saulet à l'encoignure des rues Constance et Estelle.

4o. Les Bâtisses qui se trouvent sur un terrain désigné sous le No. 10 de l'islet 18 au dit faubourg faisant face à la rue des magasins.

5o. Les bâtisses qui se trouvent sur un terrain désigné sous le No. 2 de l'islet 20 au dit faubourg faisant face à la rue des magasins.

6o. Un terrain au faubourg Saulet, désigné par le No. 20 ayant quarante pieds de face à la Levée sur cent vingt pieds de profondeur, borné d'un côté par le terrain No. 19 et du côté d'en bas par une autre propriété appartenant en propre à Mme. veuve Foucher.

7o. Les Trois quarts d'un terrain au même Faubourg Saulet, ayant quatre vingt deux pieds six pouces de face sur la rue Tchoupitoulas, entre les rues de la Levée et Tchoupitoulas, sur trente six pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mr J McDonogh et de l'autre côté par Mr Harvey Nor[th] et dans la profondeur par la propriété propre à Mme. veuve Foucher, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent.

8o. Les bâtisses qui se trouvent sur une portion de terre au Faubourg Saulet, composée des lots Nos 1, 2, 3, et 4 de l'islet dix au dit Faubourg.

9o. Une portion de terre située au faubourg Robin et Lacourse composée de deux terrains de ce soir les Nos. 3 et 4 de l'islet No. 23; le terrain No 4 ayant soixante pieds de face à la rue des Pacanes [illegible] vingt pieds de profondeur, et le terrain No. trois ayant une forme irrégulière ou triangulaire renfermé entre la rue Pacanière, le terrain No. 4 ci-dessus décrit et la ligne du faubourg Saulet conformément au plan du faubourg Lacourse.

10o. Les bâtisses construites sur un terrain au faubourg Saulet désigné sous le No. 15 de l'islet 21, ayant quarante pieds de face à la rue Melicerte sur cent cinquante pieds de profondeur.

Conditions de la vente. Les esclaves payables moitié comptant et la balance dans un crédit d'un an, et les biens fonds moitié comptant et la balance dans un crédit d'un, deux et trois ans, le tout pour bien crédit d'une an, [illegible] et divisés en sommes égales, [illegible] les vendeurs en garantie, avec hypothèque, en garantie jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régisseur des Testamens

N. B. Les Actes de vente seront passés devant L. H. Feraud Not. Pub. aux frais des acquéreurs.

SUCCESSION de QUESSAIRE [illegible]—Vente par le Régisseur des Testamens—Le [illegible] juin mil huit cent trente sept, à midi, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 21 avril 1837, j'exposerai en vente [illegible] succession de D[illegible] décédé, à l'encan à bas prix [illegible].

Un lot de Terre situé au faubourg Tremé, rue St Philippe, [illegible] Claiborne et Robertson [illegible] [illegible] pieds de face [illegible] 120.

Conditions de la vente [illegible] comptant [illegible].
W. F. C. DUPLESSIS, régisseur des testamens.

[illegible]

SUCCESSION DE CAVELIER, [illegible]—Vente par le régisseur des testamens—Vendredi le 26 [illegible] mil huit cent trente sept, à midi, à la Bourse encoignure des rues de Chartres et St Louis, en vertu d'un ordre de vente, rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 22 avril 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de Victoire Cavelier f. c. décédée, les esclaves ci-après désignés.

Une négresse esclave nommée Mary, et son enfant griffonne nommée Catherine. Mary est âgée d'environ vingt six ans et Catherine d'environ six ans, lesquelles [illegible] comme bonne cuisinière, et une habile couturière. Mary est une bonne blanchisseuse, repasseuse et [illegible] bonne servante. Elle parle anglais et français [illegible] vendues [illegible].

Conditions de la vente. Six et douze mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale sur les esclaves jusqu'à parfait paiement; ces billets seront divisés [illegible] à la convenance des vendeurs.
W F C DUPLESSIS,
Régisseur des testamens.

L'acte de vente sera passé par devant J. Cuvillier, notaire public aux frais de l'acquéreur. — 21 av

COUR DES PREUVES—Attendu que la veuve Dolon a [illegible] par le présent à cette cour afin d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Pierre Dolon [illegible] décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne sera pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.
13 mai — W F. C. DUPLESSIS, rég des testam.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des preuves—Succession de Deschamps—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession ci-dessus et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par P. D. Birjon h. c. l. curateur de la succession de Sylvie Noguier, décédée, épouse légitime de Deschamps, décédé de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre les mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la cour
17 mai — W F C DUPLESSIS, rég des testa

NOUVELLES MARCHANDISES RECUES PAR LE NAVIRE LA CONSTITUTION.

LE soussigné a reçu dernièrement une grande quantité de marchandises de toutes, telles que parfumerie de toute espèce, savons, lavande, parfums, faux bijoux, boucle d'oreilles, bagues, épingles, le tout propre au marché mexicain, porte-feuilles, cols, accordéons, boîtes à ouvrage, bretelles, bas anglais, mousse, et une grande variété d'articles nouveaux, qui étant ajoutés aux marchandises déjà en magasin, en fait le plus complet assortiment, à vendre à des prix très modérés en gros et en détail par
LANGLUME.
Rue Bourbon no 175, entre St Pierre et Toulouse
3 mai

AVIS—Les propriétaires des drays qui ont été mis en contravention aux ordonnances de police sont notifiés d'avoir à venir les réclamer dans les plus bref délai en payant les frais; à défaut de quoi les drays seront vendus par MM. Duillet & Delery, dix jours après la présente publication, conformément aux ordonnances du conseil.
Un des drays porte le numéro $510 et les autres sont sans numéros.
17 mai — P. D. LAMBERT, collect. 1er mun.

NOTIFICATION est par le présent donnée à tous ceux à qui cela peut concerner ayant des terrains dans les limites du 3me district de la troisième municipalité, d'avoir à se conformer dans deux mois de date de cette notification à une ordonnance du conseil en date du 1er février 1837, conçue en ces termes:

Résolu, Qu'il sera du devoir des commissaires de police de donner immédiatement des ordres pour faire faire ou réparer dans les deux mois qui suivront la passation de la présente ordonnance, les banquettes en pièces de cypres, avec contre banquettes et rigoles, ou en curb-stones, au choix des propriétaires, dans les limites suivantes, savoir:—

Dans toute cette partie du faubourg Marigny et du nouveau faubourg Marigny, jusqu'à cent vingt pieds au delà de la rue Urquhart.

Dans toute cette partie du faubourg Marigny et du faubourg Franklin jusqu'à cent vingt pieds au delà de la rue Moralès.

Dans toute cette partie du 3me district depuis la rue d'Enghien, jusqu'à la rue de l'Indépendance et dans dans la profondeur jusqu'à cent vingt pieds au delà de la rue des Grands Hommes.

Et ils devront aussi ordonner de faire faire dans le même temps et de la même manière, des banquettes dans cette partie du 3me district au dessus de la rue de l'Indépendance jusqu'à la rue Pologne au delà de la rue de la Levée.

Résolu, Qu'ils devront faire faire, dans le même temps en madriers de cyprès, de quatre pouces d'épaisseur, les banquettes dans toute cette partie du 3me district depuis cent vingt pieds au delà de la rue des Grands Hommes et une ligne à cent vingt pieds au delà de la rue Moralès, depuis la rue d'Enghien jusqu'à la limite supérieure de Mr. L. B. Macarty;

Résolu, Que le député voyer, devra, à la demande des commissaires, donner de suite aux propriétaires les alignements et niveaux nécessaires pour faire faire les dites banquettes; et en cas de négligence de la part des propriétaires de se conformer aux dispositions précédentes, il sera du devoir des dits commissaires de faire crier au rabais, après dix jours d'avis dans la gazette officielle de la municipalité, les dites banquettes, et après qu'elles auront été adjugées et faites, d'en certifier le compte, et il sera du devoir du trésorier de le payer et de le remettre ensuite à l'avocat de la municipalité qui en poursuivra le recouvrement.
Nlle.-Orléans, 19 mai 1837.
L. GUERIN,
19 mai—2m — Commissaire du 3me district.

EN débarquement du Talma, venant du Havre; 35 caisses cerises Badin, bouteilles blanches; 100 caisses de 12 demi cruchons porcelaine, [illegible] dame-jeannes; 100 barils chocolat [illegible] en pastille; 300 flacons bouchés en cristal; [illegible] eau de cologne; 600 guirlandes en 100 cartons; [illegible] végétal pour les dents; 144 flacons crème de vanille; 3000 sangsues.
17 mai — N. LATASTE & BRULATOUR, St Louis

VIN, SARDINES, &c.—Les soussignés offrent à vendre, 65 barriques vin médoc,
25 barrils vin rouge; 13 barrils vin blanc,
11 barrils vinaigre,
54 pipes eau-de vie,
150 paniers guignolet,
4 caisses conserves alimentaires,
600 boites et demi boites sardines à l'huile.
LATASTE & BRULATOUR,
16 mai — rue St. Louis No. 31, au dessus R. Rugley.

VENTE PAR LE MARSHALL DES ETATS UNIS—Henry Spaulding vs. le bateau à vapeur Convoy—Dans la Cour de District des Etats-Unis; District Oriental de la Louisiane; No 2953—En vertu d'un writ de venditioni exponas à moi adressé, il sera vendu pour du comptant, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, dans la ville de la Nouvelle Orléans, samedi, 10 de juin prochain, à midi, le bateau à vapeur **Convoy**, ses agrès, apparaux et fournitures saisis dans l'affaire ci-dessus.
Bureau du marshal, Nlle. Orléans le 22 mai 1837.
J. H. HOLLAND,
22 mai — Marshal des Etats-Unis.

Les Etats Unis, contre 10 caisses d'Eau de Vie et autres marchandises.

ETATS UNIS—Vente par le Marshal.—Dans la cour de district des Etats Unis, district de l'Est de l'Etat de la Louisiane, no. 2960.—En vertu d'un writ de venditioni exponas, à moi dirigé, il sera vendu au comptant au bureau du marshal des Etats Unis, au nord de la douane de cette ville, le mardi 13 juin prochain, à midi, les marchandises suivantes, savoir: 10 caisses d'eau de vie, un petit ballot de tabac espagnol, 4 caisses de whiskey irlandais, 2 caisses contenant des jouets, 2 petites caisses de prunes, 3 paquets de maroquin, un sac contenant des pistolets, une petite caisse de prunes, 1 baril de rhum, 20 sacs de sel, 5 caisses de sucre avorié, un ballot d'habillements, 21 douzaines de cartes à jouer. Saisis dans le procès ci dessus.
Bureau du marshal Nlle. Orléans 17 mai 1837
J. H HOLLAND,
18 mai — Marshal des Etats Unis.

Mairie de la Nouvelle Orléans.

CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombremens quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendues à l'encan sur les lieux, le lundi de chaque semaine, à 5 heures de l'après midi, par P. Doullet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.
10 mai — D. PRIEUR, maire.

TROISIÈME MUNICIPALITÉ.

AVIS—Les personnes qui désireraient faire l'entreprise le pavage en bois d'un îlet, de la rue St. Ferdinand, conformément à une ordonnance du conseil, adoptée en sa séance du 6 du courant, devront s'adresser au voyer de cette municipalité, afin de prendre connaissance du travail à faire, et adresser leurs propositions cachetées au soussigné.
8 mai — J. B. S. ST. AMAND, secrétaire.

UNE dame française d'un âge mûr, parlant l'Espagnol, désirerait trouver une place dans une famille soit comme femme de ménage, soit comme gouvernante; elle quitterait la ville pour la campagne et on l'engageait. Elle se chargerait aussi du soin d'une maison, pendant l'été, durant l'absence des propriétaires. Les meilleures recommandations seront données. S'adresser rue St. Philippe vis à vis la salle de Washington ou au bureau de cette feuille.
12 mai—5

ENFANT TROUVE—Il a été conduit au bureau du recorder, une petite négresse âgée d'environ 3 à 4 ans. Il y a environ 15 jours (suivant qu'il a été déclaré) que la négresse myrtée d'une femme en deçà de [illegible] elle a été [illegible] deux enfans, l'un âgé de 7 à 8 ans et l'autre de 3 à 4 ans; elle mit en loyer l'aîné et l'aspirait, abandonnant sa dernière qui fut trouvée et prise par M. Joseph Bernard qu'il a menée au bureau.

Il a été dit dans le quartier qu'a habité peu de jours cette négresse, que son maître était absent de l'Etat et que son agent actuel était un M. Smith qui tient un emploi public.

Le propriétaire de l'enfant est prié de venir la reprendre en payant les frais du présent avis.
Bureau du recorder, Municipalité No 3.
16 mai — J. B. S. ST. AMAND, secrétaire.

DES billets de Banques de l'Alabama, Tennessee, de Yeatman & Woods, ou des bons en dessus seront pris au pair pour des marchandises, ou pour paiement de compte, par
ANDREWS & BROTHERS,
15 mai — No. 19 rue de Chartres.

ON demande à acheter, comptant, deux jeunes négresses, s'adresser à
GALLWAY & BOUDOUSQUIE,
15 mai — rue de la Commune No. 31

SUCRE—80 boucauts de sucre, en débarquement de la goëlette Ste Anne, à vendre par
15 mai — R. GRUGIER, rue St. Louis No 16.

CONFITURES—25 caisses confitures de la Havane, de la marque Cochaus, et à vendre par
FRANKLIN & AMES.
15 mai — No. 55 rue du Camp

FROMAGE—9 barils fromage à vendre par
ROBERT H. WHITE,
15 mai — No. 34 rue Gravier.

CIGARES—25 [illegible] du Nord, à bord du navire Nashville, et à vendre par
FRANKLIN & AMES,
15 mai — No. 55 rue du Camp.

ON DEMANDE DES ESCLAVES.

ON [illegible] pour [illegible] hommes [illegible] rue Royale [illegible]
W. HODGE, OXNARD & Co.
[illegible]

BISCUIT—[illegible] au plus bas [illegible] SLOAN & BROTHERS.

EN [illegible]
J. VATINEL

WHISKEY—75 barils whiskey rectifié en débarquement et à vendre par
ROBERT H WHITE
34 rue Gravier.

MAGASIN DE MEUBLES [illegible] W. A. V. [illegible] Royale.
[illegible] à vendre les meubles les plus [illegible] exécutés, à des prix modérés.

METHODE JACOTOT—Changement de domicile—[illegible] M. et Mme. Lefoulon [illegible] Marigny et Champs Elysées [illegible] entre d'Amour et [illegible] Les classes commencent à [illegible] sans aucune augmentation de prix.

PERDU [illegible] 9 heures du matin, un PORTEFEUILLE, contenant une somme de [illegible] piastres, contenant [illegible] billets de cent piastres [illegible]. Une forte récompense sera [illegible] à M. Gabriel Villeré. — 2 mai

CHARLES H. GRANT & CO
No. 46, rue de Chartres

VIENNENT constamment un assortiment considérable de MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES [illegible] bois de fantaisie, noyer, [illegible]

CHAPEAUX d'été, arrivés par les navires Mississippi et Ard, de New York, un grand assortiment de chapeaux blancs de loutre de Russie, et [illegible] des meilleures qualités et dernière mode.—Aussi des chapeaux de soie, noirs, et de Russie, et quelques caisses de très beaux chapeaux de palmier, à vendre rue de Chartres no 10, par
11 mai — J. EVANS & Co.

ALUN—14 barils, plâtre calciné, 30 barils en débarquement, et à vendre par
E. & J. ANDREWS,
12 mai — rue de Gravier No. 24.

FOIN ET AVOINE—200 balles de foin prime Timothy, en très bon ordre; 450 sacs avoine de 2 boisseaux, en débarquement du navire Meta, vis-à-vis le marché aux légumes. S'adresser à bord ou à — LEVI H. GALE,
12 mai — rue de la Commune No. 93.

LES soussignés, ont l'honneur d'informer le public, que d'après le nouvel arrangement, qu'ils ont fait, ils offrent à vendre à des prix au dessous du marché, les articles suivants:

Bois de chêne, la meilleure qualité	$6	la corde,
do chêne	do	6 do,
do sapin	do	8 do,
Charbon de Liverpool		2 50 le baril,
Sable blanc		
do pavage		1 do,
Goudron en barrique		95 do,
do en barillets de 10 galons		7 do,
do do de 5 galons		2 50
		1 50

W. E & R. MURPHY,
29 mars — 132 Vieux Bassin.

RECU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés:
150 paniers de Champagne en bouteilles et demi-bouteilles.
Sardines à l'huile de Colin, de Nantes;
Eau de vie de pêche, en demi pipes et barils;
1o2 barils Whiskey;
150 sacs Sel de Liverpool;
200 do Café de la Havane.
15 av — H. PALOC & DUFOUR.

LES soussignés ayant loué à bail pour plusieurs années le chemin à coulisse de Carrollton, informent le public qu'ils sont responsables de tous les contrats et obligations faits pour le dit chemin à coulisse depuis le 1er Janvier dernier. Tous les comptes à partir de cette époque doivent être présentés au Bureau des soussignés, à Carrollton ou à la maison des chars à la Nouvelle-Orléans.

Ils préviennent également le public qu'ils ne répondront d'aucunes dettes contractées en leur nom, sans un ordre écrit par eux.
29 mars — HARPER & MERRICK.

CIDRE—100 caisses de Philadelphie, cidre de champagne de la marque de Brand, en débarquement et à vendre par — ROBT. H. WHITE.
11 mai — rue de Gravier No. 31

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont formé aujourd'hui une société sous la raison de W. Merryfield & Co. pour le commerce de bois et douves, dans toutes ses branches. Leur bureau est à l'encoignure des rues St Marie et la Levée faubourg Lafayette, où tous les ordres seront promptement exécutés.
P. DELAHOUSSAYE,
16 mars — W. MERRYFIELD.

LE docteur Marchand, de la faculté de médecine de Paris, et de l'université du Maryland, ancien élève des hôpitaux civils de Paris etc. a l'honneur d'offrir ses services à ses amis, connaissances et au public généralement dans les différentes branches de sa profession.

Il réside rue Royale, no 187 entre Toulouse et St Pierre, où on pourra le consulter de midi à 3 heures, tous les jours. — 13 av—12,3m

AVIS AU PUBLIC.

LE Dr. Stephan B. Birdash de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiquer dans la médecine, chirurgie et accouchement.

Docteur B. a exercé à Vienne, Paris et dans les principaux hôpitaux d'Europe, avec beaucoup de succès, et depuis deux années, pratique à Natchitoches. Il espère donc mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.

Sa demeure est rue Royale No 102. — 3 oct—6m
Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures

Lithographie de l'Abeille.

LE soussigné, Directeur de la Lithographie de l'Abeille, a l'honneur d'informer Messrs. les Notaires, Architectes, Propriétaires, que toutes les copies d'actes notariés, lettres, circulaires, reçus et généralement tout ce qui est du ressort de l'Ecriture, s'exécute dans cet établissement avec toute la promptitude possible et à des prix très modérés; également les plans, les vues de campagnes, cartes de géographies etc., enfin tout ce qui est du ressort de cette nouvelle branche d'industrie.
14 av — P. LANGLUME.

EAU DE SELTZ—Reçu par le navire Havre et maintenant en déchargement, 100 paniers Eau de Seltz, de première qualité, à vendre en gros et en détail par le soussigné. — J. E. LOREILHE,
6 av — encoignure Royale et Douane.

LE soussigné offre à vendre: 100 sacs café vert de la Havane; 2000 caisses raisins; 20 barils vin de Malaga; 150 do Malaga doux; 100 do vin de Jerez; 300 cuirs de Tampico; 200 barres de fer.
8 mai — A. M. DE MIRANDA, 85 St. Louis

SUCRE en tierçons de bonne qualité à vendre par
[12 mai] — G. DORSEY.

LÉGION [DE LA] LOUISIANE
[Nlle.] Orléans 28 avril 1837.

CONFORMEMENT [à la] loi, la légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la place d'armes, le [lun]di 29 de mai à 10 heures du matin pour une revue d'inspection.

Les officiers commandant les compagnies, remettront à l'inspecteur un contrôle du nombre effectif de leurs compagnies.

Chaque commandant de compagnie devra au moins une heure avant la revue, envoyer un détachement sur la place, pour former la grille et en garder les postes.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du brigadier général J. B. Plauché, commandant la légion.
28 avril — D. AUGUSTIN, aide de camp.

PROSPECTUS DE L'Académie Poydras. DE La Pointe Coupée.
ETAT DE LA LOUISIANE.

CET établissement, situé à la Fausse Rivière, paroisse Pointe Coupée, et dans un endroit qui ne le cède en rien pour la salubrité, à aucune autre partie de l'Etat, sera ouvert du 1er au 15 de mai prochain.

Les branches d'instruction qui y seront enseignées sont:

Les langues Anglaise et Française, les mathématiques, la Géographie, l'Histoire ancienne et moderne et l'Astronomie.

Les langues anciennes, telles que la langue Latine et la langue Grecque, y feront également partie du cours d'instruction, si les parents le désirent.

Les commissaires de cette institution, choisis par le jury de police de la paroisse Pointe Coupée, parmi les habitants les plus notables et les plus capables de cette paroisse, ayant l'intention de favoriser les personnes dont la fortune est médiocre, ont résolu, dans une assemblée tenue par eux à cet effet, que le prix de la pension et celui de l'instruction, payés par quartier et d'avance, seraient limités à $100 pour le premier et 64 pour le second.

Les fournitures classiques, telles que livres, papier, encre, plumes &c. ainsi que le blanchissage, seront à la charge des parents des élèves.

Chaque pensionnaire sera pourvu de son lit garni de 3 paires de draps, d'une paire de couvertures de laine, de deux mousquetaires, d'un traversin, d'un oreiller, de deux taies d'oreiller, de six serviettes, d'un vase de nuit, d'une cuvette et d'un pot à eau. — 21 av

BELLES chemises de toile—Les soussignés ont reçu de New York, un nouvel assortiment de belles chemises de toile, qu'ils offrent à vendre à bon marché, à leur nouvel établissement, Vieille Levée, no. 50. — FRANCISCO PRADOS,
12 mai — JOHN ARNAUD

FOIN et avoine—En débarquement du navire Maryland, 200 balles de foin thimoty, 540 sacs d'avoine à vendre; s'adresser à bord ou à
12 mai — L. H GALE, 93 rue de la Commune.

BON Marché à faire—En marchandises sèches et magasin à louer—Désirant se retirer des affaires de nos ventes, nous offrons de grands avantages à ceux qui désirent acheter notre assortiment de marchandises très grand et bien choisi—les marchands de la ville et de la campagne désirant acheter des marchandises trouveront un grand avantage à venir visiter notre assortiment avant de faire leurs achats. Nous continuerons nos affaires de bureau dans le même endroit.
12 mai — ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres

180 SACS de maïs en bon ordre d'embarquement; 25 caisses jambon emballés, arrangés à l'usage des familles. 60 boucauds de jambon en débarquement du Vandalia
Plus, 200 barils prime porc en magasin et à vendre par — LAYET & AMELUNG,
12 mai — 17, rue de la Commune.

EN débarquement du Général Foy.
2 caisses souliers et bottines en marroquin et en prunelle
250 do vin en demi bouteilles de chateau Lafitte et chateau Margaux.
50 do fruits à l'eau de vie,
25 do liqueurs,
20 barriques vin St Julien Medoc
5 do demi do vin blanc haut Sauterne.
12 mai—4 — TUSSAN & LONGIS.
65, rue St. Louis.

BRIQUES à l'épreuve du feu, charpente etc. etc
15,000 briques à l'épreuve du feu 1re qualité
150,000 pieds de planches de cypre,
150,000 do sapin jaune
600 do de cèdre rouge, équarrie
600 boisseaux de charbon de bois, à vendre
F. LEFEVRE,
10 mai — Au vieux Bassin.

Chapeaux de paille—30 caisses chapeaux de paille d'été, en qualités, arrivés et à vendre par
FROST & Co.
9 mai — No. 8, rue de la Douane.

MAÏS—1500 sacs maïs blanc, d'une qualité supérieure, à vendre à bord par
J. LANDIS & Co. 14 rue Poydras.

MAÏS—200 sacs en très bon ordre pour embarquement, à vendre par
8 mai—3. SOMERS & ALEXANDER, 80 Magazine

SUCRE—74 boucauds de sucre, à vendre par
GALLWEY & BOUDOUSQUIE,
mai — 31, rue de la Commune.

A VENDRE, bois de charpente, planches et deux ou trois bateaux de chaux. S'adresser à M. A. Marty, à son magasin, rue des Champs Elysées vis à vis le hangard du railroad. — 6 mai—6

LIBRAIRIE FRANCAISE ET ESPAGNOLE, *dirigée par A. L. BOISMARE, rue Toulouse, no 47.* Ouvrages reçus par les derniers arrivages.

Magasin théâtral, choix de pièces nouvelles, 15 vol. France dramatique, collection de 250 pièces de théâtre, 5 vols.
Monde dramatique, années 1835 et 1836.
France pittoresque, France maritime, musée des familles, Magasin pittoresque, le Musélique.
Œuvres complètes de Voltaire, de Rousseau, de Molière, de Goëthe, d'Arnaud et de Buffon.
Journaux des Tems pour 1836.
Grand Dictionnaire des Arts et Métiers; Abrégé du [illegible].
Le Chasseur au chien d'arrêt; le Vieux Chasseur; Bon Jardinier pour 1837; Manuel de la Méthode Jacotot; Système du Monde, par Laplace; Histoire de France par Anquetil, Thibaudeau et Bignon, Tacite, par Dureau Delamalle; Répertoire des connaissances &c. &c. Ouvrages en langue espagnole. — 16 mai—5

DEPOORTER, Chirurgien-Dentiste, rue du Canal, no 126. Les études longues et actives dans la partie scientifique de son art, faites sous la direction de premiers maîtres, une parfaite connaissance de la mécanique relative à sa profession, une pratique de nombreuses années ayant toujours eu des succès, lui font espérer des titres à la confiance publique.

N. B. L. D traite les maladies de la bouche, celles des cavités osseuses voisines, la perforation et la division de la voûte palatine; cette partie de la chirurgie étant du ressort du dentiste européen. — 16 mai

AVIS.—Les soussignés ont, à partir de ce jour, formé une société pour les affaires de commission en général, sous la raison de Crawford et Vernunft. Ils tiennent leur bureau au no. 49, rue du Camp.
JOHN CRAWFORD,
30 mars — THEO. HERM. VERNUNFFT

BILLY & FERGUSON—Peintres d'enseigne et de bâtiment, rue de la Douane no 76. Reconnaissants de l'encouragement qu'ils ont reçus, ils se chargent de mettre de plus en plus la confiance de leurs amis et du public en général. Ils prennent la liberté d'annoncer qu'ils ont constamment à vendre tous les articles concernant leur commerce, qu'ils donneront à des prix très modérés. — 18 av

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs du collège Jefferson, qu'une élection de 15 directeurs de cette institution aura lieu à la maison de cour de la paroisse St. Jacques le lundi, 1er mai prochain — A BOUDOUSQUIE,
20 av—2pa — Sec. de la direction du collège Jefferson

A. M. LAFERRIERE LEVESQUE, Commissionnaire des articles de Paris, rue des Petites Ecuries, no. 6 bis (à Paris) offre ses services pour tout ce qui concerne l'achat de marchandises françaises et se charge de commissions à faire à l'étranger. Pour plus amples renseignements s'adresser à MM. V. ROUMAGE et E. HERBAULT, ou à M. J. Lacarpentier, à la Nouvelle Orléans. — 5 sept—1a

A VENDRE par M. S. Cucullu, Lapeyre & co.
750 sacs Café vert de la Havane;
3 bis et une caisse Confitures de la Havane;
300 milliers Cigarres supérieures de la Havane;
20 do do de Manzanillo;
168 ballots Tabac en feuille de Manzanillo;
50 do Tabac en feuille de Capa de la Vuelta Abajo;
50 do Tabac en feuille de Tripa do do;
50 do Tabac [illegible] de Capa et Tripa, de la Vuelta Abajo — 1 av

SEL—Gros et fin de Liverpool, en débarquement des navires Citizen et St Marks, à vendre par
J. ROBERT & Co.
4 mai — rue Bienville no 47.

A VENDRE par les soussignés, la cargaison du brick Freeman, venant des Cayes.
325 sacs café,
84 billes d'acajou, St Domingue,
50 tonnaux de campêche,
HENRY, LATAPIE & Co,
4 mai—1 — rue St Louis no 14.

SAVON—100 caisses no 1 et no 2, à vendre par
FROST & Co,
2 mai — no 8 rue de la Douane

FLANELLES FRANCAISE POUR L'ETE'
LES soussignés viennent de recevoir par le navire Vaillant, un assortiment de flanelles françaises pour l'été, cet article est tout à fait nouveau dans ce pays. — TOOLLE & BARRIERE.
2 mai—3 — rue de Chartres no 20.

CHARRETTE, DRAY—Charrettes pour briques, ou pièces de bois, de légères, charrettes à boeuf, roues de différent grandeurs, brouettes, pour terre bois, de toute, des fabriques de Philadelphie, constamment en mains, à vendre par
I. N. MAYNARD,
2 mai—28 — rue de Poydras no 36.

GOUDRON en barillets—Un lot de goudron en barillets de 5 et 10 galons en bon ordre à vendre par — W. E & R. MURPHY.
1 mai — 132, vieux Bassin.

MARCHANDISES SECHES—Toile à draps, bas de couleur blanc et [illegible] tissus et bombazine, soie, velours, draps et [illegible] toile de Hollande, avec beaucoup d'autres marchandises de saison, à vendre à très bon marché pour lesquels on recevra les billets des banques suspendues, d'Alabama, Tennessee et Louisiane, et d'autres reçus en paiement par — ANDREWS & BROTHERS,
18 mai — rue de Chartres, no 19.

MAIS—500 sacs de maïs, excellent article à l'usage des plantations en magasin à vendre par
18 mai — EASTMAN & BROTHERS,
Vieille Levée, no 20.

SEL—En débarquement et à vendre par
H. C. CAMMACK,
18 av — rue Gravier, No. 65

TRAITES sur Paris et New-York, à vendre par
JULES LE BLANC & Co,

LES soussignés offrent à vendre, payable en billets de n'importe quelle banque de cette ville, une quantité de vin rouge et blanc en barriques, demi barriques et en caisses, eau de vie en demi pipes, vinaigre, couvertures de 3 points et autres articles. Les susdits billets seront reçus en payement au même taux que les gourdes.
15 mai — A. & Z. CAVELIER.

COUTIL DE FIL pour Pantalon—Les soussignés reçoivent par le navire Louisiana, 2 balles Coutil de fil bien assortis, qu'ils offrent à vendre par balles ou par pièces à des prix modérés.
E LEFEBVRE & FRERE,
20 av — Encoignure Chartres et Conti

A VENDRE par M. S. Cucullu, [Lapeyre] et Co.
1200 sacs café supérieurs de la Havane,
100 caisses sucre blanc 1re qualité de do
300 mille cigares de la Havane, de diverses qualités,
200 mille do de Manzanillo,
100 ballots tabac en 1 [illegible] de Manzanillo,
40 do do do capa de la vuelta abajo,
50 do do de tripa de do do,
70 do do de tripa et capa de do — 5 mai

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.—Parti marron de l'habitation de M. A. Mura, près de Bâton Rouge, il y a environ 3 mois, le nègre MANUEL. Il est noir, de 5 pieds 4 pouces de hauteur, âgé d'environ 30 ans, une cicatrice sur le front, et très marqué par les fers. Dix jours après être parti, on l'a vu dans la campagne avec des pirolets, une montre d'or et beaucoup de billets de banque, qu'il doit avoir volés; il a été employé pendant quelque tems à colporter des marchandises le long de la rivière parmi les nègres, il a été sur le point d'être pris. On l'a vu il y a deux jours sur la levée, très bien habillé, et il a dit que les hommes du chaland qui l'avaient amené de Bâton Rouge devaient l'amener à Cincinnati. Il est très propre, il parle anglais et français et possède infailliblement un faux passe-port.

L'attention des capitaines et des propriétaires de steamboats est appelée sur cet avis; et la récompense ci-dessus sera payée à quiconque logera le dit nègre à la geôle. — 25 mai

DETENU à la geôle de la police du poste du faubourg Washington, de la troisième municipalité, à Frenchtown, le nègre nommé ANDREW JAMES PITKIN, âgé d'environ 33 ans, taille 5 pieds 5 pouces 1/2, peau noire, figure allongée. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington le 23 mai 1837.
P. BAYHI,
25 mai—10 — chef de poste.

Vendredi 12 mai, s'est absenté JULIE, négresse âgée de 18 à 20 ans. Dix piastres de récompense à la personne qui la ramènera à son maître, rue Quartier, No 174, ou qui la fera loger à la geôle. Elle est bien connue en ville; les dents de la partie supérieure lui manquent, celles de la partie inférieure sont cassées; elle a de gros yeux, ses pieds sont tournés en dehors. Au cou et sous l'œil gauche elle a une petite cicatrice, une plaie à la jambe droite qui la fait boiter. Elle parle anglais et français. On poursuivra selon toute la rigueur de la loi, tout individu qui la recélerait.
23 mai—15

$200 DE RECOMPENSE.

PARTIS marrons il y a quelques mois de la propriété connue de Mrs. Chase et Anderson, DARY, nègre, âgé d'environ 30 ans, très noir, ayant 5 pieds 10 pouces, fortement constitué, acheté de M. Macarty.

SAM, nègre de 28 ans environ, très-noir, mesurant 5 pieds 9 pouces, ayant le coin de la joue très-haute, et bancal; acheté du major Eaton.

La récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation des deux, ou $100 pour chaque en s'adressant à
YORKE Frères,
23 mai 23 — 65, rue du Camp.

Détenu à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la 3me municipalité, maison Frenchtown, la négresse nommée SARAH se disant appartenir à Mde. Wilson, âgée d'environ 18 ans, taille 5 pieds 3 1/4 pouces, parlant français et anglais, figure ordinaire, ayant les dents de devant pourries. Avis est donné au propriétaire de la réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, 21 mai,
22 mai—10 — P. BAYHI, chef du poste.

Détenu à la geôle de police du faubourg Washington, de la 3me municipalité, maison Frenchtown, le nègre nommé Wm GOOW, se disant libre, âgé d'environ 29 ans, taille 5 pieds 5 pouces, ne parlant qu'anglais; quelques marques de coups de fouet sur les reins. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, 21 mai
22 mai—10 — P. BAYHI, chef du poste.

$25 DE RECOMPENSE.

Partie marronne vers le premier avril dernier, la négresse nommée Minerva, âgée d'environ 18 ans, créole, elle a de grands yeux, figure ronde, et bien faite, d'une grandeur ordinaire, elle est parfaitement bien des fois, et bien connue dans toute la ville. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la ramènera à la geôle de cette ville.
18 mai—1m — GEO A BOTTS.

DETENU à la geôle du poste du faubourg Washington de la 3me municipalité, maison Frenchtown, le nègre nommé CHARLES SMITH se disant libre, âgé d'environ 27 ans, taille 5 pieds 2 pouces, peau rougeâtre, jolie figure, ayant sur le front et du côté gauche trois petites cicatrices, ne parlant qu'anglais. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington le 16 mai 1837.
P. BAYHI,
17 mai—10 — Chef de poste.

AVIS—Détenu à la geôle de St Jean Baptiste, le nègre nommé RICHARD, se disant appartenir à M. Mercer, du bayou de la Fourche, ce nègre parle anglais et français.

Aussi le nègre nommé ANTOINE, disant appartenir à M. Cochrane habitant du Bâton Rouge.

Aussi le nègre nommé WASHINGTON, disant appartenir au décédé William du Bâton Rouge; ce nègre est de grande taille, et maigre, il a déclaré avoir une sœur à son maître par un individu qu'il a accompagné jusque dans cette paroisse.

Les propriétaires de ces différents nègres voudront bien les réclamer en se conformant à la loi.
Paroisse St Jean Baptiste, 8 mai 1837,
17 mai — A LUMINAIS, shériff

DETENU à la geôle du poste du faubourg Washington de la 3me municipalité, maison Frenchtown, le nègre nommé WILLIAM LOKMAN, se disant libre, âgé d'environ 24 ans, taille 5 pieds 2 pouces, peau rougeâtre, le regard vif, une figure ne parlant qu'anglais. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington le 16 mai 1837.
P. BAYHI,
17 mai—10 — Chef de poste.

DETENUE à la geôle de Police du faubourg Washington, de la 3me municipalité, maison de Frenchtown, la négresse nommée GRESS, se disant appartenir à M. Nortman, âgée d'environ 25 à 30 ans, taille 5 pieds 4 pouces, ayant une cicatrice sur la poitrine et paraît aliénée. Avis est donné au propriétaire de la réclamer, en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington le 16 mai 1837.
P. BAYHI,
17 mai—10 — Chef de poste.

50 Piastres de Récompense—La récompense ci-dessus sera donnée à qui conque mettra à la geôle de la ville, le mulâtre AUSTIN, âgé de 31 ans, qui s'est absenté le 6 du courant, taille moyenne, parlant lentement, assez bien habillé, charpentier de son état, il y a plus de deux ans qu'il a été acheté dans le comté de Bourbon, Ky., on pense qu'il rôde autour de la ville, et cherchera à passer pour libre à bord de quelques bateaux à vapeur ou autres bâtimens. Les capitaines sont prévenus de ne point lui donner asyle sous peine d'être poursuivis par la loi.
18 mai—12 — ANDREW MURDOCK.

25 Piastres de Récompense, si pris dans l'état ou $100 hors de l'état—Seront données à quiconque conduira chez sa maîtresse, Mme. Lacouture, ou logera dans une des geôles de cette paroisse, le nègre HENRI, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 4 à 5 pouces, peau rouge, dur, l'air, physionomie douce et calme, ne parlant qu'anglais, quoique supposé comprendre un peu le français. Ce nègre était loué au mois depuis long temps à Mme. Macmasters, au Carondelet, comme cuisinier; il fut rendu pour cause de départ et recompté à faire des journées. Il est absent depuis le 3 du courant, ayant déclaré à son départ qu'il se rendait au lac pour y louer en qualité de cuisinier; depuis lors il n'a plus reparu.

Les capitaines de navires ou de steamboats, et le public en général sont prévenus de ne pas lui donner asile, sous peine d'être poursuivis conformément aux lois. — 17 mai—6 — G. ROMAIN.

Détenu à la geôle de police du faubourg Washington, de la 3e municipalité, maison de Frenchtown, le nègre nommé WILLIAM BOGLESTON, se disant libre, âgé d'environ 30 ans, taille 5 pieds six pouces, jolie figure. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, 12 mai 1837.
13 mai—10 — P. BAYHI, chef de poste.

$25 DE RECOMPENSE.

Partie marronne de chez la soussignée, depuis environ quatre semaine, la négresse nommée PHŒBE, âgée d'environ 28 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, teint noir, bonne blanchisseuse et repasseuse, ne parlant qu'anglais; elle a été vue au bas du chemin à coulisse de Pontchartrain; on suppose qu'elle se tient dans ces parages.

La récompense ci-dessus sera donnée à qui que la ramènera à sa maîtresse, encoignure des rues Philippe et Girod, ou la logera dans une des geôles de la Nouvelle Orléans.

Je donne préalablement avis aux capitaines de navires, de bateaux à vapeur, ou à toutes personnes de ne pas la recevoir sous peine d'être poursuivis, d'après toute la rigueur des lois.
4 mai—6 3p — AMELIA GORDON

$50 DE RECOMPENSE.

Seront données à celui qui logera à la geôle de la première municipalité, la négresse PATIENCE, âgée d'environ 24 ans, taille ordinaire, assez grasse, ayant de grosses hanches, marchant en dehors, teint rougeâtre, et d'assez mauvaises dents. Elle a appartenu pendant longtems à M. Déterville Bonseigneur, qui tient une grocerie au faubourg Ste Marie. S'adresser rue de Chartres no 124
5 mai

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Partie de chez le soussigné vers le 15 dernier, MARIE ANNE ALIAS VINA, mulâtresse de 17 ans, légèrement marquée de taches de rousseur, parlant français et anglais, une bonne figure, un peu grande, baissant les yeux lorsqu'on lui parle, appartenant autrefois à Mr. Goodrich bijoutier dans la rue de Chartres, et dernièrement à Mr. Swain, l'apothicaire rue du Canal. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la logera en prison. — GEO A. BOTTS.
28 avril

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron le 25 de mars, le nègre SIMON, âgé d'environ 28 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, mal vêtu, forgeron. On croit qu'il se tient au faubourg d'en bas, il appartient à M. Muttoll, de Harrisburg, Louisiane. La récompense sera payée en s'adressant à Fernandez & Whiting, no 21 rue St Louis. — 6 avril

20 Piastres de Récompense—Parti marron de la boulangerie ci-devant Cazenave, le nègre PETERS, bien connu comme marchand de pains dans le faubourg d'en haut. Il a été vu dernièrement à Carrollton menant une charrette à pain; il est âgé de 30 à 35 ans, faible de constitution, les cheveux clair-semés, riant quand on lui parle, se tenant un peu voûté et ayant un des genoux très gros. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera à la boulangerie, rue Bourbon entre Dumaine et St. Philippe. — 11 mai—4,2p

$20 DE RECOMPENSE.

Partie marronne de chez le soussigné, depuis environ deux mois et demi, la négresse Mary ou Fanny, taille ordinaire, figure ronde, et fronçant les sourcils lorsqu'on la regarde, peau très noire; elle est toujours mal vêtue et malpropre; elle est âgée d'environ 25 à 26 ans. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la conduira chez son maître ou la logera dans une des geôles de cet Etat.
J. MACOIN,
5 mai—2p — rue Ste Anne, No. 177.

DETENU à la geôle du poste du faubourg Washington, de la 3me municipalité, maison Frenchtown, le nègre nommé Benjamin Rass, se disant libre, âgé d'environ 31 ans, taille de 5 pieds 6 pouces et 4 lignes, mesure américaine, figure ronde, peau rougeâtre, ne parlant qu'anglais. Avis est donné au propriétaire de le retirer, en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, le 16 mai 1837
17 mai—10 — P. BAYHI—Chef de poste.

EN débarquement et à vendre par le soussigné,
20 pipes eau de vie de Cognac,
10 do do fine de Champagne,
25 caisses à fruits à l'eau de vie,
200 do vin rouge,
27 tierçons vinaigre blanc,
25 paniers vin de champagne,
10 boucauds $1 à soixe et à voile,
25 tierçons vin blanc.
25 av — A. ST. GEORGES

AVIS—Messieurs Simon Isnard, et William Dauphin sont prévenus par le présent, avis que si d'ici à lundi prochain, 22 mai courant, ils n'ont pas remis au bureau de Jules Mossy notaire public, rue Royale no. 42, les conditions de la vente qui leur a été faite le 25 mars dernier, par Messrs F Duillet et Delery, encanteurs, la propriété dont ils se sont rendus adjudicataires sera le même jour mise en vente à leurs risques. — 19 mai—3

Ventes à l'Encan.

PAR FERNANDEZ & WHITING.
SUCCESSION FRANCOIS BORE

LE Mercredi 7 juin prochain, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis à midi précis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour et dans la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 29 avril 1837—il sera vendu au plus offrant situé en cette ville, au faubourg Ste Marie, rue Perdido, dite des Pigeonniers, dans l'islet compris entre les rues Perdido, Baronne, Poydras et Philippa, mesurant le dit lot de terre, 31 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds 2 pouces de profondeur du côté de la rue Baronne, et 25 pieds du côté de la rue Philippa, et 33 pieds 2 pouces de largeur sur la ligne du fond, ensemble les constructions du bois qui se trouve dessus.

Conditions: 1/4 comptant, la balance à douze, dix huit et vingt quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale et privilège jusqu'à paiement final.

L'acte de vente chez L. Féraud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

VINS—2 pipes et 63 caisses Madère de 1 et 2 douzaines chaque, des marques de Unicorn et Joly, en magasin et à vendre par
GALLWEY & BOUDOUSQUIE,
22 mai — 31, rue de la Commune.

VIN de Malaga doux, de Cherry, vin Champagne, 100 sacs sel ciment, 25 barils d'huile d'[illegible], 140 sacs prime café vert de la Havane, à vendre par — ROBERT H WHITE,
20 mai — 34 rue Gravier.

FARINE, [illegible] barriques à vendre par — G DORSEY,
20 mai — 44 Nlle. Levée.

CHAPEAUX, [illegible] de paille [illegible] en magasin et à vendre par — L. D. C. WOOD
20 mai — 22 rue Poydras.

TRAITES sur New-York à 60 jours de vue, à vendre par
20 mai—2 — KENNEDY, DUREL & Co.

TRAITES sur St Louis et Louisville. 250 sacs café de la Havane, 600 caisses de la Havane de [illegible], 30 demi pipes eau de vie de Champagne, [illegible] de Cognac, [illegible] vin de Madère [illegible], à vendre par
20 mai — R. GRONING & Co.

A VENDRE—20 sacs de café de la Havane [illegible]
15 mai — LAYET & AMELUNG, rue Commune

RIZ—100 [illegible] à vendre [illegible]
19 mai — L. D. WOOD, 22 rue Poydras

EAU DE Vie de Bordeaux [illegible] à vendre par — KOHN, DARON & Co.
19 mai — 28, rue Toulouse

SALSEPAREILLE—[illegible] à vendre par — KOHN, DARON & Co.

VIN de [illegible] Madère [illegible] à vendre par
KOHN, DARON & Co.
19 mai

10 SURONS [illegible] de New York à vendre par — VILLATTE & TOLEDANO
19 mai

1460 SACS de [illegible] navire Ariel de Liverpool, à vendre par
GEORGE [illegible]

Aussi à vendre comme ci-dessus [illegible].

AVIS—Les soussignés [illegible] navires [illegible] Français [illegible] [illegible] assortiment [illegible] marchandises [illegible].

A VENDRE—En débarquement du Zanzibar [illegible].
Pavés [illegible] bordure.
Paniers [illegible] champagne.
[illegible].
151 paniers [illegible] d'Angers.
[illegible] du Général Foy, venant de Bordeaux.
[illegible] 150 boîtes conserves alimentaires et pâtes d'[illegible].
LATASTE & BRULATOUR,
11 mai — 16 rue St. Louis.

AVIS—[illegible] compagnie de [illegible] Mobile [illegible] rail road [illegible] Cedar point [illegible] Mobile [illegible] [illegible] 22 mai courant [illegible] $50 par action [illegible].
Mobile, 22 avril.
A. S. DUMEE, trésorier.
F. RAVESIES président
17 mai—10

THOMAS BARRETT & Co. offrent à vendre
1000 barils de vin de Malaga, &c
50 gran [illegible],
500 paniers vin de Champagne, des meilleures marques,
50 caisses vin de Chateau Margaux,
100 do do do [Lafitte],
25 pipes vin de Madère de choix,
10 [illegible] du Nord,
10 [illegible] do,
50 [illegible] de Rhin,
20 barriques vin de Claret,
150 [illegible],
12 [illegible] à sac,
250 do do Kentucky.
[illegible] en paiement les billets des différentes banques de la ville. — 17 mai

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers navires de France et par les navires [illegible] de New York, les marchandises suivantes qu'ils offrent à vendre à leur magasin.

Robes batiste brodée, qualité supérieure,
Mouchoirs batiste, à voile, brodés, simple et double rivière, et garnis avec dentelle,
Linon écru et en tonne, étoffe nouvelle pour robes,
Bas gris, blancs, pour hommes, superfins,
Bas de soie noirs unis, anglais,
Bas de soie brodés, noirs et blancs, français,
Mouchoirs de mousseline,
Gants de soie, noirs et blancs,
[illegible] d'Ecosse.
Cols et pèlerines brodés, mousseline et batiste en assortis.
Cravates de soie en couleur pour hommes et pour femmes, [illegible].
Chapeaux de paille d'Italie, assortis, et [illegible] de jaconat et d'indienne légère des différentes qualités.
[illegible] bas en cuivre, manche blanc [illegible].
28 av — SOULET, VIGNIE & Co.

44 TONNEAUX bois de campêche de Ruelle [illegible] 2 lignes, 5 caisses [illegible] paille, et 6 douzaines [illegible] en magasin, à vendre par
25 av — JOSEPH FRATTS & Co.

EN débarquement du navire Vaillant, 100 caisses de Kirschwasser et [illegible] à vendre par — KOHN, DARON & Co.
25 av — rue Bienville [illegible]

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages de France, les ouvrages suivants:
Œuvres de [illegible] 26 vols.
Œuvres de Buffon; œuvres de [illegible]; œuvres de [illegible] de C. Delavigne, de Victor Hugo, de Jouy, de J J Rousseau, de Voltaire.
Essais [illegible] Marmontel par Bignon
Révolution de la Grèce par Tocqueville,
Voyage autour du monde,
Histoire de la Guerre méridionale;
Histoire de [illegible];
Histoire de la Révolution française, par Thiers;
Œuvres de Barthélemy & Méry,
Supplément du Dictionnaire de l'Académie;
Magasin Pittoresque 1836;
Mémorial de Ste. Hélène;
[illegible], Mémoires de Napoléon;
Théâtre de Scribe et un grand nombre de nouveautés. — ALFRED MORET,
Rue Royale, no 133, entre Toulouse et St. Louis
26 av

LA société qui existait ci-devant sous la raison de John F. Smith & Co. est à dater de ce jour dissoute d'un commun accord. Le nom de la société ne sera employé que pour la liquidation des affaires de John F. Smith qui continuera les affaires de commission pour son propre compte.
Signé — JOHN F. SMITH.
WILLIAM F. FLORANCE.
Nouvelle Orléans, 15 avril 1837.
17 av—1m

HOTEL DE LA BAIE SAINT LOUIS.

Le soussigné prévient respectueusement le public et ses amis, qu'il a fait l'acquisition de l'Hôtel connu sous le nom d'Hôtel St. Martin, il a déjà tout préparé pour en faire l'ouverture le 1er. de Mai prochain.

Cet Hôtel si avantageusement connu par sa position vient d'être amélioré par le soussigné, qui est en mesure de plaire et de recevoir confortablement les personnes qui voudront l'honorer de leur patronage, l'une des meilleures [illegible] [illegible] propre. Cet personnes peuvent être commodément logées dans des chambres aérées et bien aérées. Avant tout, chez d'une veuve respectable de cette ville pour surveiller aux besoins des dames, elles y seront parfaitement bien servies ainsi que les enfans.

On y trouvera des billards et une buvette pourvue des meilleures liqueurs. Un jardin immense qu'il fait cultiver en ce moment, fournira à la table tous les légumes de la saison; il a pris à l'avance les mesures nécessaires pour avoir sous la main tous les approvisionnements qu'on peut se procurer sur les lieux. Un wharf est construit en face de l'Hôtel où les bateaux à vapeur peuvent aborder sûrement dans toutes les saisons de l'année. Des chambres à bain de la plus grande commodité ont été construites pour les dames et les Messieurs.

Le soussigné prévient aussi les personnes qui désirent avoir avec elles leurs équipages, qu'il a fait construire une remise et une écurie où ils seront parfaitement logés et soignés.

PRIX DE LA PENSION:
Par mois, — $ [illegible]
Les Enfans, — [illegible]
Les Domestiques, — [illegible]
21 mars — J. SAINTCYR.

TERMS.

SUBSCRIPTION.—Twelve dollars per annum, payable [in advance]; ten dollars for the tri-weekly paper, payable a year in advance, when not delivered in town. No subscription will be discontinued until arrears are settled. In case of discontinuance, notice, in writing, must be given a month previous to the expiration of the term.

ADVERTISING.—One dollar per square for the first insertion, and fifty cents for each subsequent insertion. Any material alterations in advertisements will be charged as new. A square is ten lines or less.

YEARLY ADVERTISING.—[illegible] forty dollars [illegible] Insurance Companies [illegible] $80 for [illegible] commission [illegible] and $80 [illegible].

[illegible]

FOR [illegible]

Regular Packet for [illegible]

Coastwise.

FOR [illegible]

FOR NEW [YORK]

FOR NEW [YORK]

FOR BOST[ON]

FOR BOST[ON]

FOR POR[TSMOUTH]

Europe.

FOR [illegible]

FOR PHIL[ADELPHIA]

FOR LIV[ERPOOL]

FOR LIVE[RPOOL]

FOR CORK

FOR LIVE[RPOOL] — William [illegible]

West Ind[ies].

FOR HAVA[NA]

FOR MATA[NZAS]

FREIGHT OR PAS[SAGE]

Freight [illegible]

FOR FREIGHT

FOR FREIGHT

FOR FREIG[HT]

NEW LINE OF PAC[KETS]

[illegible] Saratoga, Arkansas, Nashville, Kentucky, Orleans, Alabama. [illegible]

[illegible] FRANKLIN [illegible]

W[HISKEY] [illegible]

BOSTON CROWN [GLASS] [illegible]

THE [illegible] John F. S[mith] [illegible]

FOR SALE by Cuc[ullu] [illegible]

PATENT MEDI[CINES] [illegible] PORTER [illegible]

ALSO, every description of perfumery [illegible]

STORE in Chartres [illegible] 23 Chartres, between [illegible]

FOR SALE—30 [illegible] County Shares, [illegible]
m23 — EDWARD [illegible]

MONONGAHELA [whiskey] [illegible] pipe Holland gin, [illegible]
GALLWE[Y] [illegible]